

Initiatives parlementaires

résultera une moins grande observation de la loi et non une observation accrue.

Les gens croient aussi que la politique d'amnistie signifie qu'ils n'auront pas à payer les intérêts, qu'ils pourront éviter les intérêts sur les impôts et n'auront plus à assumer cette responsabilité.

Nous avons fait énormément de progrès depuis que le ministre du Revenu national a présenté son plan d'action pour mettre fin à l'économie parallèle. Cette démarche a procuré au gouvernement plus de 860 millions de dollars en cotisations supplémentaires et elle a permis à Revenu Canada d'améliorer son efficacité dans la recherche des non-déclarants et des non-inscrits. Le ministère est parvenu à des ententes de coopération avec toutes les provinces et il travaille en partenariat avec certains groupes du secteur privé.

Il est évident que les Canadiens sont préoccupés par l'économie parallèle et sont prêts à collaborer pour trouver des solutions. Je remercie à nouveau le député de sa motion. Je le félicite, car cette motion prouve que le député et ses électeurs veulent amener les Canadiens à discuter des conséquences négatives de l'économie parallèle et à trouver des façons d'encourager les gens à revenir à l'économie légitime.

M. Gurbax Singh Malhi (Bramalea—Gore—Malton, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais faire quelques observations en faveur de la motion n° 382, présentée par le député de Mississauga—Sud.

Au gouvernement, nous demandons à la population de ce pays de faire des sacrifices importants au nom de la réduction du déficit. Je pense que la plupart des Canadiens comprennent le sérieux de la situation et sont prêts à faire ces sacrifices.

Même si certains se plaignent des impôts, j'aimerais dire au départ que je pense que les Canadiens, d'une façon générale, sont prêts à verser une juste part de leur revenu en échange des services dont ils ont besoin. Ils ont dit clairement que les services qu'ils désirent sont l'assurance-maladie, des systèmes solides d'infrastructure et de transport, des collectivités sûres et la sécurité du revenu pour tous les Canadiens.

Toutefois, je pense aussi qu'ils sont las de voir leur argent gaspillé, depuis des années, d'une façon qu'ils n'appuieraient jamais. Ils veulent que nous dépensions l'argent de la même façon qu'ils le dépenseraient eux-mêmes, c'est-à-dire avec soin, après mûre réflexion, après avoir considéré le travail que cet argent a exigé. Cette attente est juste car, après tout, c'est leur argent.

Le public nous surveille étroitement. Lorsqu'il entend parler de dépenses somptuaires ou de fonds gaspillés, à quelque niveau de gouvernement que ce soit—fédéral, provincial ou municipal—sa confiance dans les gouvernements en général s'en trouve diminuée.

En tant que gouvernement, nous avons constaté cela dès le début et nous avons pris de nombreuses mesures pour que les contribuables en aient pour leur argent. Je pense que c'est extrême-

ment important et j'invite tous les députés à faire preuve de vigilance dans ce domaine.

Lorsque le public considère le gouvernement comme un grand trou noir qui pompe leur argent sans jamais rien leur donner en retour, ils ont tendance à se demander pourquoi ils devraient payer des taxes sur ce travail de rénovation de leur cuisine ou sur ce camion de gravier.

• (1825)

Pour beaucoup de particuliers et d'entreprises qui profitent de l'économie souterraine, c'est devenu une façon pratique non seulement d'éviter de payer des taxes, mais aussi de se prémunir, à petite échelle, contre le fardeau injuste auquel ils se considèrent soumis par les gouvernements.

Ils peuvent estimer que leur situation financière justifie leurs gestes. Il y a peut-être plusieurs années qu'ils n'ont pas eu d'augmentation de salaire, voire de chèques de paye réguliers. Ils ont peut-être perdu leur emploi précédent parce que le gouvernement a diminué son personnel. Ils estiment peut-être que le régime fiscal est trop complexe ou trop injuste.

Quelle que soit la raison, il est de première importance qu'ils comprennent qu'ils font du tort à l'économie du pays et que, en fin de compte, ils se font du tort à eux-mêmes. Les estimations faites quant à l'ampleur de l'économie souterraine varient énormément, allant de 20 à 140 milliards de dollars par année, selon la méthode employée.

Même en supposant que le chiffre le moins élevé soit celui qui se rapproche le plus de la réalité, les gouvernements seraient privés de 20 milliards au moment de fournir les services nécessaires à la population.

L'économie souterraine crée une concurrence déloyale pour les entreprises respectueuses des lois. Cette situation entraîne des pertes d'emplois et contraint les travailleurs honnêtes à payer plus que leur juste part d'impôt, leur donnant ainsi le sentiment que l'on profite d'eux. C'est un cercle vicieux et il faut bien comprendre que nous sommes tous victimes de l'économie souterraine.

Les députés, ainsi que tous les Canadiens, doivent prendre conscience des coûts réels de l'économie souterraine. Ces coûts sont énormes. Ils se traduisent par une diminution des services essentiels, des impôts plus élevés, une concurrence déloyale et une baisse du niveau de vie des contribuables honnêtes.

Quelle incidence l'économie souterraine a-t-elle sur le chef d'entreprise légitime qui tâche de rester compétitif? Les chefs d'entreprise honnêtes sont désavantagés dès le départ parce qu'ils ne peuvent offrir au client le même marché que celui qui lui est offert par celui qui exécutera le travail sans percevoir les taxes. Il en résulte que le chef d'entreprise légitime fait face à une concurrence déloyale, et cela entraîne des pertes d'emplois.

Le client qui choisit le prix inférieur et qui paie comptant doit comprendre qu'il triche le système et devient en fait le complice d'une fraude fiscale. Il doit en arriver à comprendre qu'il bénéficie de la gamme complète des services de l'État, mais qu'en s'engageant dans l'économie souterraine, il ne paie plus sa juste